

Opinion | Il y a urgence à réduire les délais pour passer le permis de conduire

TRIBUNE COLLECTIVE

Le permis de conduire est essentiel pour accéder à l'emploi, mais les délais de passage, trop longs, sont un frein pour beaucoup de candidats potentiels. Quatre acteurs du secteur proposent des solutions pour réduire ces temps d'attente.

En 2024, les délais pour passer le permis ont encore augmenté. Avec le financement temporaire du permis moto par le Compte Personnel de Formation (CPF) et l'abaissement de l'âge pour le permis B à 17 ans, le nombre d'élèves a explosé. Pourtant, le nombre d'inspecteurs reste inchangé, avec environ 1.000 fonctionnaires pour tous les types de véhicules. Cette situation provoque un véritable « embouteillage » pour passer l'examen et un impact négatif sur l'accès à l'emploi. En outre, elle fait grimper le coût du permis, car les élèves doivent souvent prendre des cours supplémentaires pour maintenir leur niveau. Ce surcoût peut représenter plusieurs centaines d'euros.

Heureusement, des solutions existent, mais elles demandent un courage politique. Elles garantiraient la sécurité des conducteurs sans nécessiter plus de fonctionnaires, ce qui est essentiel pour les finances publiques. Quatre propositions peuvent fluidifier l'accès au permis de conduire.

Quatre propositions

Comme pour l'examen théorique, confier l'examen pratique à des entités privées agréées par l'Etat et sous encadrement strict de l'Etat, permettrait de démultiplier le nombre d'examineurs. Ce système allégerait la charge des fonctionnaires, qui pourraient se concentrer sur des missions de contrôle qualité et de supervision, renforçant ainsi la sécurité des examens.

Ensuite, afin de pallier les délais actuels, une attestation temporaire, délivrée par l'auto-école, permettrait aux jeunes de conduire en semaine et en dehors des soirées jusqu'à leur date d'examen. Cette mesure favoriserait leur mobilité et l'accès à un emploi, sans attendre l'obtention du permis.

En outre, l'accès à l'examen devrait être réservé aux élèves ayant une attestation de fin de formation. Cela éviterait que des candidats non préparés ne saturent les créneaux d'examens, freinant ainsi les délais pour les autres.

Enfin, abaisser l'âge pour la conduite accompagnée à 14 ans et à 17 ans pour la conduite supervisée permettrait à davantage de jeunes d'accumuler une expérience de conduite peu coûteuse et efficace. Avec un taux de réussite supérieur à 70 % pour ces candidats, cette voie mérite d'être plus largement adoptée et soutenue par une campagne de communication.

Ces mesures pourraient réduire les délais d'attente, améliorer le taux de réussite, et alléger les coûts pour les candidats. En 2023, presque 1 candidat sur 2 échouait à l'examen, aggravant encore l'engorgement. Le Premier ministre Barnier, issu d'un département rural, connaît l'importance du permis pour la liberté de déplacement. Cette réforme pragmatique et sans coût supplémentaire pour les finances publiques pourrait véritablement transformer la vie des Français.

Les signataires de cette tribune :

Benoît Storelli est directeur général de Stych.

Benjamin Gaignault est cofondateur de Ornikar.

Edouard Rudolf est PDG de En voiture Simone.

Romain Durand est directeur général de lePERMISLIBRE.